

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2026-04/43C

Objet : MOTION DE SOUTIEN D'UNE DESSERTE TGV DIRECTE DE PERPIGNAN.

L'an deux mille vingt-six, le 22 avril, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle des fêtes de Corneilla-del-Vercol, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	34
En exercice :	37		Contre :	0
Présents :	29		Abstention :	0

Présents :

Sophie ALCARAZ, Benoît ARMEN, Alison BALESTRIERI, Serge BENET, François BONNEAU, Damien BRINSTER, Aline COGEZ, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Marie-Ange DESTAVILLE, Laurence DUPONT, Jean-Michel GARRIGUE, Alain GIRBAL, Julien LLUGANY, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, René MONTALAT, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Guillaume RICHER, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Lilian ROUCOLLE, Magali ROUGÉ, Adeline SERRET-SUMALLA, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Jean-Pierre THOLLET.

Absents excusés ayant donné procuration :

Sylvie BEAULIEU donne pouvoir à René MONTALAT
Carole DEL POSO donne pouvoir à Thierry DEL POSO
Claudette GUIRAUD donne pouvoir à Marie-Claude PADROS
Frédéric TOMASINI donne pouvoir à Guillaume RICHER
Sylvie TORRES donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU

Absents excusés :

Pascale GUICHARD, Pascal RENAUD, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance

Christophe MANAS

Date de convocation :

15 avril 2026

Le Président expose à l'Assemblée,

À la suite du communiqué du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) des Pyrénées-Orientales, concernant la ligne TGV sur Perpignan,

Considérant qu'une desserte directe de Perpignan permettrait :

- De renforcer son rôle de porte d'entrée vers le sud de la France et la péninsule ibérique,
- De soutenir durablement l'économie locale,
- De répondre aux besoins de mobilité des habitants et des entreprises,
- D'inscrire pleinement le territoire dans les grandes dynamiques nationales,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

☞ **SOUTIEN** une desserte TGV directe de Perpignan.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20260422-2026-04-43C-DE
Date de télétransmission : 24/04/2026
Date de réception préfecture : 24/04/2026

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél 04 68 37 30 60
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114